

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIREDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-JUST-MALMONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Séance du 06 mars 2025

N°25-03-08

Date de la convocation
27 février 2025L'an deux mil vingt-cinq
et le six mars

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espace Culturel Le Cercle, sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M. Jean FERNANDES et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjoint – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – M. Joël AUROUZE, M. David CHAUDIER, Mme Maguy FOULTIER, M. Jean FOURNEL, M. Patrice FRANÇON, Mme Christine GALAMBAUD, Mme Emilie MASSARDIER, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Véronique MAURIN, Mme Maryline MOUNIER, M. Christophe PIOT et Mme Anne VINSON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

M. André MOLLE qui a donné pouvoir à Mme Maguy FOULTIER.
Mme Arlette CHAPPELLON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à M. Jean FERNANDES.
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB.
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme Anne VINSON.

Absents excusés sans pouvoir

Néant

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Avenant n°1 au marché aménagement de l'étage de la maison de santé – ENTREPRISE LIOGER – Lot 2 Menuiseries extérieures alu - serrurerie

Monsieur Le Maire rappelle que dans le cadre de la délibération n°24-04-13 du 3 Avril 2024, la commune a retenu les entreprises afin d'effectuer les travaux cités en objet.

Il s'avère que dans le cadre de l'exécution de ces travaux, des modifications sont intervenues ainsi :

Pour le lot n°2 / Menuiseries extérieures alu - serrurerie

- Des prestations supplémentaires ont été introduites, comme le déplacement et la réutilisation d'un ensemble vitré alu, la fourniture et l'installation de descente EP diamètre 100, l'habillage encadrement accès ascenseur.... Pour un montant de 3 759.00 € HT

- D'autres prestations ont été retirées, dont ensemble vitré avec une porte 1 vantail, BP métallique provisoire accès chantier pour un montant de – 6 771.00 € HT.

AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_08-DE
Reçu le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025

- Ces modifications entraînent donc un avenant au marché d'un montant total de – 3 012.00 € HT soit - 3 614.40 € TTC.

Le montant initial du marché de 35 042.22 € HT est donc porté à 32 030.22 € HT.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil Municipal,

D'APPROUVER l'avenant n°1 pour le lot 2 – entreprise LIOGER

D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer tous les documents s'y affairant

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE**, à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
A Saint-Just-Malmont, le 6 mars 2025

Le Maire,
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



AR Prefecture

043-214302051-20250306-25_03_08-DE
Reçu le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025